

Date de publication 08 sept. 2014

Date de révision 13 oct. 2022

Version 5

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE/ENGAGEMENT**Nom du produit** LIQUIDE DE PRÉTREMPAGE POUR ARGENTERIE**Autres moyens d'identification****Code produit** 241
N° UN/ID Voir la section 14
Synonymes Aucun**Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation****Utilisation recommandée** Détergent liquide pour le prétrempage des ustensiles
Utilisations déconseillées Aucune information disponible**Adresse du fabricant**

Anderson Chemical Company, 325 South Davis Avenue, Litchfield, MN 55355 (320-693-2477)

Numéro de téléphone d'urgence

Chemtrec 1-800-424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification**

Corrosion/irritation de la peau

Catégorie 1 – Sous-catégorie B

Éléments d'étiquetage**Présentation générale des situations d'urgence****Danger****Mentions de danger**

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

**Apparence** solution aqueuse**État physique** liquide**Odeur** inodore**Mentions de mise en garde - Prévention**

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Laver soigneusement le visage, les mains et toute partie de la peau exposée après manipulation.
Porter des gants/vêtements de protection/une protection oculaire/une protection du visage.

Mentions de mise en garde - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Traitement spécifique (voir la Section 4 de cette étiquette)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact le cas échéant et si cela est facile. Poursuivre immédiatement le rinçage. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU** (ou les cheveux) : Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/prendre une douche Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser**EN CAS D'INHALATION** : Exposer la victime à l'air frais et la tenir au repos dans une position confortable pour la respiration. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INGESTION : Rincer abondamment la bouche. NE PAS provoquer de vomissement

Mentions de mise en garde - Stockage

Garder sous clé.

Mentions de mise en garde - Mise au rebut

Éliminer le contenu/le récipient dans une installation approuvée pour l'élimination des déchets.

Dangers non classifiés autrement (HNOC)**Autres informations**

Toxicité aiguë inconnue

Aucun des composants du mélange ne présente une toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	N° CAS	Poids - %	Secret commercial
Acide diphosphorique, sel de potassium	7320-34-5	5 - 10	
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	1 - 5	

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition a été conservé en tant que secret commercial.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS**Mesures de premiers secours****Contact oculaire**

Rincer immédiatement à l'eau pendant 15 minutes. Soulever les paupières supérieure et inférieure pour rincer complètement l'œil. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau

Rincer à l'eau pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste après avoir rincé le produit, consulter un médecin. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Inhalation

Faire sortir la victime à l'air frais. Si la personne a des difficultés à respirer et que ces difficultés persistent, consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Faire boire de l'eau pour diluer le produit. Ne pas provoquer de vomissement. Consulter immédiatement un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne en état semi-comateux, comateux, souffrant de convulsions ou inconsciente.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Symptômes**

Irritant cutané et oculaire. Un contact prolongé peut causer des lésions irréversibles aux yeux. Ce produit peut être dangereux s'il est avalé. Peut causer une irritation/des brûlures ou niveau de la bouche et de l'œsophage, des nausées, vomissements et diarrhées.

Indication de toute attention médicale et traitement spécial immédiatement nécessaire**Remarque destinée aux médecins**

Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES**Moyens d'extinction adéquats**

Utiliser les mesures d'extinction appropriées aux conditions locales et à l'environnement.

Moyens d'extinction inadéquats Aucun connu.

Risques spécifiques liés au produit chimique

Aucune information disponible.

Données d'explosion

Sensibilité à l'impact mécanique

Aucune.

Sensibilité à la décharge statique

Aucune.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, agréé MSHA/NIOSH (ou équivalent) et un équipement de protection complet.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Évacuer tout le personnel non indispensable. Ventiler la zone affectée. Porter un équipement protecteur personnel adéquat.
Précautions environnementales	Voir la Section 12 pour des informations écologiques supplémentaires.
Méthodes de confinement	Confiner complètement les matériaux déversés à l'aide de barrières, de sacs de sable, etc.
Méthodes de nettoyage	Récupérer autant de produit que possible et le transvaser dans les récipients afin de le mettre au rebut ou de le réutiliser. Le matériau restant peut être dilué dans l'eau et neutralisé. Nettoyer la zone de déversement à grande eau. Les produits de neutralisation, qu'ils soient solides ou liquides, doivent être récupérés afin d'être mis au rebut.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour une manipulation sûre

Conseils relatifs à la manipulation sûre	Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne jamais inspirer les vapeurs ou les brouillards. Ne pas avaler. Laver soigneusement après toute manipulation. Porter des vêtements/un équipement de protection adéquats. Utiliser avec une ventilation adéquate.
---	---

Conditions de stockage sécurisé, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	Les récipients doivent être soigneusement fermés et correctement étiquetés. Les conteneurs qui ont été vidés contiennent toujours des résidus de produit et doivent être manipulés comme s'ils étaient pleins. Stocker dans un endroit frais et sec, loin de tout matériau incompatible. Il faut se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer, avant de se farder et avant d'aller aux toilettes. On veillera à ne pas entreposer des aliments, des boissons et du tabac dans le même lieu que ce produit ; on évitera également de manger, de boire, de fumer dans cet espace d'entreposage.
Matériaux incompatibles	Agents oxydants forts. Acides puissants.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Paramètres de contrôle**Consignes d'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Hydroxyde de potassium 1310-58-3	Plafond : 2 mg/m ₃	(vide) Plafond : 2 mg/m ₃	Plafond : 2 mg/m ₃

Contrôles d'ingénierie appropriés

Stations de douche
et de lavage oculaire
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection personnelle

Protection des yeux/du visage	Nous recommandons le port d'une protection oculaire.
Protection de la peau et du corps	En cas de contact prolongé ou répété avec le produit, utiliser des gants et des vêtements à manches longues.

Protection respiratoire

Si les limites d'exposition sont dépassées ou en cas d'irritation, porter un équipement de protection respiratoire homologué NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive peuvent être requis en cas de forte concentration de particules contaminantes dans l'air. Une protection respiratoire doit être fournie, conformément à la réglementation locale en vigueur.

Considérations générales relatives à l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations relatives aux propriétés physiques et chimiques de base

État physique	liquide	Odeur	inodore
Apparence	solution aqueuse	Seuil d'odeur	Aucune information disponible
Couleur	bleu clair		
Propriété	Valeurs	Remarques	Méthodes
pH	10	Solution à 1 %	
Point de fusion/gel	Aucune information disponible		
Point d'ébullition / plage d'ébullition	Aucune information disponible		
Point d'éclair	Aucune information disponible		
Taux d'évaporation	Aucune information disponible		
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible		
Limite d'inflammabilité dans l'air			
Limite d'inflammabilité supérieure :	Aucune information disponible		
Limite d'inflammabilité inférieure :	Aucune information disponible		
Pression de vapeur	Aucune information disponible		
Densité de vapeur	Aucune information disponible		
Gravité spécifique	1,160 - 1,180		
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau		
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible		
Coefficient de partition	Aucune information disponible		
Température d'auto-allumage	Aucune information disponible		
Température de décomposition	Aucune information disponible		
Viscosité cinématique	Aucune information disponible		
Viscosité dynamique	Aucune information disponible		
Propriétés explosives	Aucune information disponible		
Propriétés oxydantes	Aucune information disponible		

Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Poids moléculaire	Aucune information disponible
Teneur en COV (%)	Aucune information disponible
Densité	Aucune information disponible
Densité en vrac	Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune dans des conditions de traitement normales.

Conditions à éviter

Températures extrêmes et rayonnement direct du soleil.

Agents oxydants forts. Acides puissants.

Produits de décomposition dangereux
Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes de phosphore et de potassium. Émanations toxiques d'oxyde de sodium.

Informations relatives aux voies d'exposition probables

Ingestion Toute ingestion peut causer une irritation et des maux d'estomac.

Informations relatives aux effets toxicologiques

Symptômes	Aucune information disponible.
------------------	--------------------------------

Effets différés et immédiats et effets chroniques liés à l'exposition à court et à long terme

Danger en cas d'aspiration	Aucune information disponible.
-----------------------------------	--------------------------------

Mesures numériques de toxicité – Informations sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées en fonction du chapitre 3.1 du document GHS.

Écotoxicité

4 % du mélange est constitué de composant(s) dont les risques pour l'environnement aquatique sont inconnus

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

Nom chimique	Coefficient de partitions
Hydroxyde de potassium 1310-58-3	0,65 0,83

Autres effets indésirables

Aucune information disponible

13. DISPOSITIONS RELATIVES À LA MISE AU REBUT**Méthodes de traitement des déchets****Élimination des déchets**

L'élimination doit s'effectuer conformément aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Emballage contaminé

Ne pas réutiliser le conteneur.

Nom chimique	Situation de déchet dangereux en Californie
Hydroxyde de potassium 1310-58-3	Toxique Corrosif

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**DOT**

QTÉ LIMITÉE – en cas de conditionnement dans des conteneurs <1,3 gallon (non dangereux)

N° UN/ID

UN1760

Nom d'expédition appropriéComposés, liquide nettoyant,
(hydroxyde de potassium)**Ingrédients dangereux**

(hydroxyde de potassium)

Classe de risque

8

Groupe d'emballage

III

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**Inventaires internationaux**

TSCA	Non conforme
DSL/NDL	Non conforme
EINECS/ELINCS	Non conforme
ENCS	Non conforme
IECSC	Conforme
KECL	Non conforme
PICCS	Conforme
AICS	Conforme

Légende :

TSCA - United States Toxic Substances Control Act Section 8(b) Inventaire

DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

ENCS - Substances chimiques nouvelles et existantes au Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Substances chimiques existantes et évaluées en Corée

PICCS - Inventaire des substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Réglementations fédérales américaines**SARA 313**

Section 313 du Titre III des Amendements Superfund et de la loi Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient pas de produits chimiques soumis aux exigences de rapport de la Loi et du Titre 40 du Code de Réglementation Fédérale, Partie 372

Catégories de risque SARA 311/312

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Loi CWA (Loi sur l'assainissement de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée en tant que polluant en vertu de la loi sur l'Assainissement de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA – Quantités à déclarer	CWA – Polluants toxiques	CWA – Polluants prioritaires	CWA – Substances dangereuses
Hydroxyde de potassium 1310-58-3	1000 lb	-	-	X

CERCLA

Ce matériau, tel qu'il est fourni, ne contient aucune substance réglementée en tant que substance dangereuse en vertu de la loi Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la loi Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou d'état, concernant les déversements de ce matériau

Nom chimique	Quantités de substances dangereuses à rapporter	QUANTITÉS À RAPPORTER CERCLA/SARA	Quantité à rapporter (QR)
Hydroxyde de potassium 1310-58-3	1000 lb	-	QR 1000 lb QR finale 454 kg QR finale

Réglementations des états américains**Proposition 65 en Californie**

Ce produit ne contient aucune substance chimique relevant de la Proposition 65

Réglementations des états américains relatives au droit de savoir

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Hydroxyde de potassium 1310-58-3	X	X	X

Informations d'étiquetage EPA aux États-Unis

Numéro d'enregistrement de pesticide auprès de l'EPA Sans objet

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	Dangers pour la santé 2	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
HMIS	Dangers pour la santé 2	Inflammabilité 0	Dangers physiques 0	Protection personnelle X

Préparé par lmt
 Date de publication 08 sept. 2014
 Date de révision 13 oct. 2022
 Note de révision
 15-Sept-2017 Mise à jour / Normalisation du libellé DoT dans les sections 1 et 14

Non-responsabilité

Les informations figurant dans la présente Fiche de données de sécurité sont correctes à notre connaissance, selon nos informations et nos convictions à la date de leur publication. Les informations fournies sont données uniquement à titre de conseils concernant la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, du traitement, du stockage, du transport, de l'élimination et des déversements et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Ces informations concernent uniquement le matériau spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ledit matériau s'il est utilisé en combinaison avec tout autre produit ou dans tout processus, sauf si cela est précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité